1959 : un appel à consommer local

La période de pandémie que nous avons traversée a été l’occasion de rappeler l’intérêt des circuits courts, des commerces de proximité et du consommer local. Cette préoccupation n’est cependant pas nouvelle pour Beauchamp puisque dans son bulletin de juillet 1959 déjà, l’équipe municipale appelle les consommateurs à s’associer à l’Opération 78 visant à privilégier le commerce local.

▼ Contenu

« Cette opération a pour but d'inviter les consommateurs à acheter dans la commune qu'ils habitent. Sa réussite amènera dans chaque localité des ressources nouvelles qui viendront soulager le budget et permettront des réalisations plus rapides. »

Soutenue par les autorités préfectorales valdoisiennes, cette initiative a vu le jour dans les Yvelines (d’où son nom) à l’instigation notamment de la ville de Saint-Germain-en-Laye.

A cette époque, la défense du « petit commerce » traditionnel, par essence fortement implanté localement s’explique non pas par la situation sanitaire et les effets d’une mondialisation encore peu développée, mais par l’apparition et le développement très rapides des grandes surfaces de distribution, supermarchés d’abord, puis hypermarchés qui s’installent à la périphérie des villes. Ces nouveaux commerces offrent notamment des prix particulièrement attractifs, d’où la préoccupation des édiles beauchampois :

« Beauchampois, Beauchampoises, vos commerçants m'ont promis de faire un gros effort tant par des prix compétitifs que sur la qualité de la marchandise, afin de vous donner entière satisfaction. Je vous demande, dans la mesure du possible, de répondre favorablement à cet appel. »

Mais c’est aussi le risque d’une baisse de rendement des taxes locales consécutive à une désaffection de la clientèle qui inquiète les élus : « Il faut qu'à Beauchamp chacun, commerçants et consommateurs, fasse un effort. Vous augmenterez ainsi les ressources financières de votre commune sans pour autant augmenter vos dépenses. »

Sous l’impulsion de la municipalité, un bureau d’étude est créé qui réunit des élus et des représentants des commerçants locaux.

Il n’est pas sûr toutefois que cette initiative ait produit tous les effets escomptés. Un petit rappel en est fait dans le Bulletin suivant de novembre 1959 : « La municipalité a encouragé cette activité commerciale pour développer le commerce dans le but d'augmenter le volume de la taxe locale qui est une ressource importante pour la commune. C'est dans cet esprit que nous vous demandons de donner la préférence aux commerçants de Beauchamp, si vous y trouvez, bien entendu, des prix compétitifs. »

Puis il n’en sera plus parlé.

Peut-être les prix compétitifs ne furent-ils pas au rendez-vous ?

▶ Contact